

COURRIEL

Laval, le 12 octobre 2017

**Objet : Demande d'accès concernant les adresses 901-937, rue Michelin, lot 1 600 311  
à Laval**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 27 septembre dernier, concernant l'objet précité. Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Note du 6 août 2008, 1 page
2. Note du 10 avril 1996, 1 page
3. Rapport d'urgence environnement 3 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre pour les autres adresses de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec)  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Courriel : [isabelle.falardeau@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.falardeau@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

Original signé par : Isabelle Falardeau  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

2008-08-06

Entreprise nécessitant un  
C.A. dont la demande  
n'a jamais été effectuée.

M. H. H. H.

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7610-13-01-00572-03 DATE: 96-04-10

IDENTIFICATION ET LOCALISATION:

Mégalo.

ÉVÉNEMENT:

- Conversation téléphonique
- Rencontre sur les lieux
- Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES	FONCTION	TELEPHONE
<u>M. Ghoche</u>	<u>Mégalo.</u>	

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

J'ai indiqué à M. Ghoche qu'il doit obtenir un C.A. et qu'il est actuellement en infraction. Il est d'accord pour faire une demande de C.A. Je lui transmet un formulaire de demande.

Arochon  
SIGNATURE



**URGENCE ENVIRONNEMENT QUÉBEC**

Direction régionale de Laval et des Laurentides

Date: 20 mars 1996 heure: 14 h 30 no: 13-96-03-20-01

Appel transmis par: service de garde  directement  autre: plaignant

Interlocuteur: policier  pompier  insp. mun.  particulier  autre: \_\_\_\_\_  
 nom: art 53-54  
 téléphone: art 53-54  
 adresse: art 53-54

---

Incident: heure: \_\_\_\_\_ aujourd'hui  autre: \_\_\_\_\_

responsable: MÉGALAB contact: Camille GHOCHÉ  
 adresse: 905 téléphone: 663-1100

lieu: adresse: 905, Michelin ville: LAVAL  
 no.: \_\_\_\_\_

itinéraire: Boulevard industriel au Nord de la 440  
- MICHELIN EST (coin François Hughes)  
- en arrière des condos industriels.

---

Produit: D' LIMONENE (S / Q / G) classe: \_\_\_\_\_ code: UN

Événement: routier  ferrovier  maritime  aérien  autre déversement volontaire

Risque: explosif  inflammable  toxique  radioactif  corrosif  autre: \_\_\_\_\_

Contenant: bari  réservoir  conteneur  citerne  autre: \_\_\_\_\_  
 nombre: 2  
 capacité: 5 gal.

Quantité de produit: impliquée 10 gal. déversée 10 gal. récupérée < 1 gal.

DU à: déversement de chlore dans les contenants (du à ?), les employés ont déversés les contenants au sol.

---

Proximité: habitation  cours d'eau  égout  prises d'eau  puits  fossé   
 distance: \_\_\_\_\_ 20m.

Population: ville(30000 ±)  village(1500 ±)  rang(100 ±)  champ(10 ±)   
 mort \_\_\_\_\_ blessé \_\_\_\_\_ incommode \_\_\_\_\_ en péril \_\_\_\_\_

Contamination: sol  eau  air

---

Actuellement: sous contrôle (O/N): 0  
 déversement  incendie  explosion  émission de gaz  autre: \_\_\_\_\_  
 digues faites  commencées  aucune   
 pompier municipalité: \_\_\_\_\_  
 évacuation sur un rayon: \_\_\_\_\_ nombre: \_\_\_\_\_  
 récupérateur nom: \_\_\_\_\_  
 DSP impliqué: \_\_\_\_\_  
 Sécurité civile: \_\_\_\_\_  
 autorités municipales: comp. policier  
 autre: Environnement LAVAL

---

Traitement: int.  ext.  comb.  Sortie (O/N): 0 de: 15h00 à 17h00

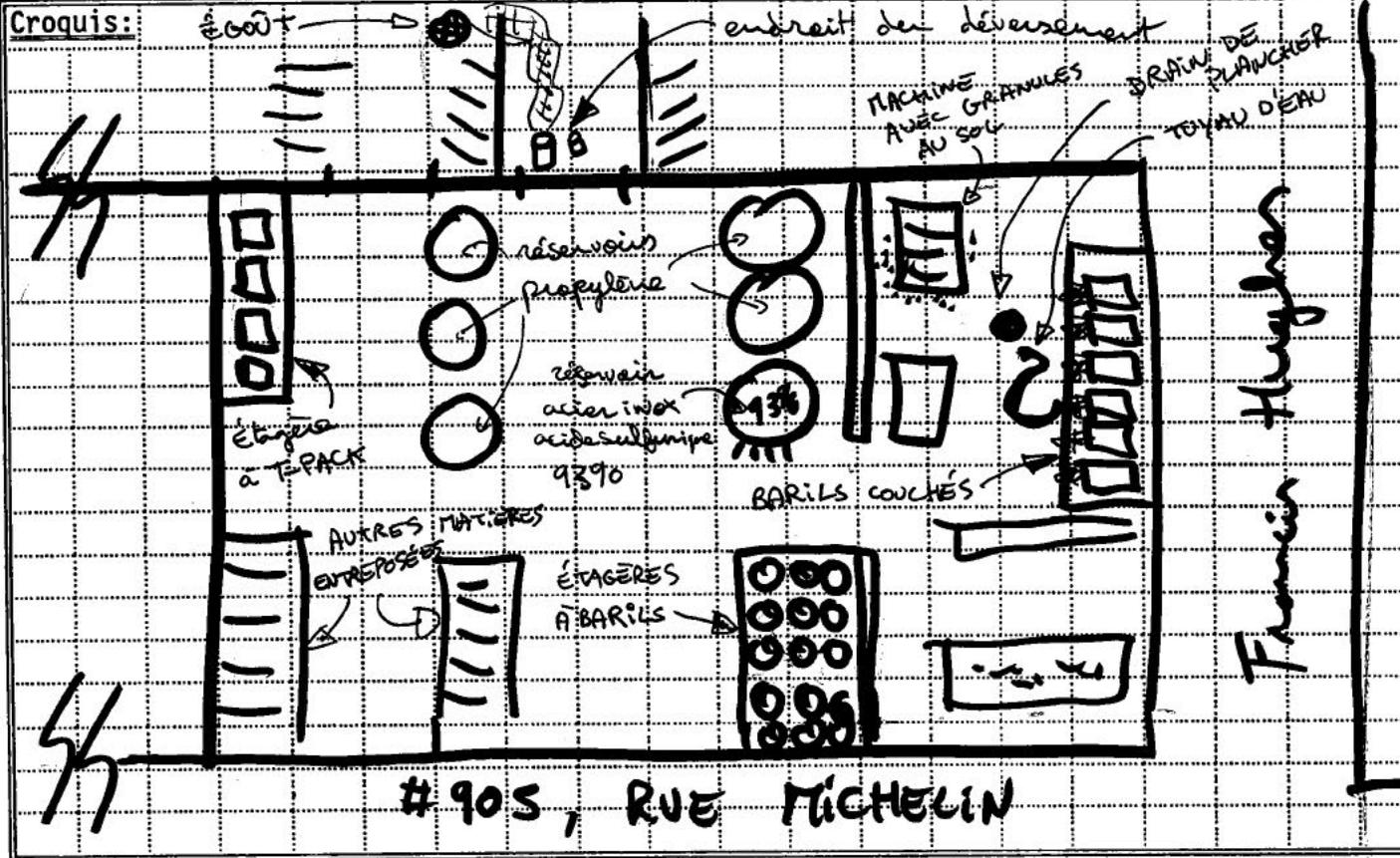
Photos: \_\_\_\_\_ coûts: \_\_\_\_\_ 115.1 émis (O/N): \_\_\_\_\_ Transféré: \_\_\_\_\_

Rédigé par: Olivier ROOSENS date: 21-3-96

HEURES interventions:

- 14h30 art 53-54 appel pour signaler le déversement de "5 gallons" dans l'égoût (appel reçu par Denis Carreau).
- 14h35 - Denis Carreau appel la police de Laval
- 14h38 - " " " Environnement de Laval
- 15h00 - J'arrive sur les lieux, il y a 2 policiers qui viennent d'arriver.
  - Je constate une substance blanche au sol, des flaques de lipide laiteux sur le sol, un tuyau d'arrosage déposé au sol, qui pousse le tout vers l'égoût.
  - Il y a encore un contenant, fermé, ouvert, vide. Il est situé près de la porte de garage arrière, au bout de la pente d'accès.
  - Je rencontre le propriétaire, Émile GHOCHÉ, sur sa carte, il est mentionné "MEGALAB, spécialités chimiques". Il me dit que sa cie fabrique des produits d'entretien biodegradables à base de produits naturels.
  - Il me dit que le produit en cause est du D-LIMONÈNE, que c'est du jus concentré de pamplemousse et que ça sert de dégraissant.
  - Lui, il reçoit le produit en 45 gal. en provenance du Brésil et, pour la cie KARA, il le met en contenant de 5 gal. sans le traiter ni le modifier. Il m'a donné les étiquettes de la cie KARA. Il est à noter des divergences MAJEURES entre ce qui y est indiqué et la fiche signalétique (ex: soluble dans l'eau VS insoluble; irritant pour la peau VS sans danger pour la peau; etc.).
  - Il me dit que les 2 contenants étaient à l'intérieur, pour être expédiés, qu'il y a eu dégagement de vapeurs et fumées, que les couvercles ont explosés et que le tout a coulé à l'égoût.
  - M. Serge Desloriers et Normand François de la ville de Laval arrivent (tél. 662-4544). Ils disent que le rejet à l'égoût n'est pas permis.
  - Ensemble, on va appeler art 23-24 la dame me dit que ce n'est pas si toxique (LD50 = 5g/kg, que ça réagit avec les oxydants forts (mais que c'est rare), avec du pentafleuride d'iode; mais que ce n'est pas très réactif. Elle est perplexa de pourquoi de la réaction.
  - Je n'en vai en art 53-54 je rencontre le plaignant, lui et son boss me disent qu'ils ont vu les deux contenants sur un diable, que ça fumait très fort puis qu'un employé a renversé les deux contenants au sol en les poussant avec une longue perche.
  - Ville de Laval me dit qu'elle va référer la dossier aux pompiers et à la CSST.

Croquis:



N° RÉFÉRENCE : 74 0-15-01-00 00 DATE DE RÉDACTION : 95 / /  
A M J

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- Je retourne chez Mégalo, les deux employés me disent qu'ils n'ont jamais renversé les contenants et que le patron était à côté d'eux, le patron me dit qu'il n'était pas là quand c'est arrivé (!!).
- Je fais un tour dans l'usine, je vois un 2x4 de 8' de long, en bois.
- Les 2 contenants de 5 gal sont près de la porte, il y en a un qui n'a plus de couvercle, il y a encore un peu de produit à l'intérieur. L'autre a encore son couvercle (attaché avec des "pettes", comme les bidons de peintures) mais le bec verseur n'y est plus, le couvercle est bombé, déformé, ce qui concorde avec le dégagement de vapeurs. Je trouve le 2<sup>ème</sup> couvercle dans le contenant à dédets, lui aussi est déformé.
- Ville de Laval et moi demandons à ce que le produit au sel soit ramassé, les 2 employés étendent du bicarbonate de soude. M. GHOCHÉ me dit qu'il va faire venir un récupérateur spécialisé, je lui dit que je veux copie de la facture. M. Francoeur me dit qu'il va repasser plus tard.
- Avec M. GHOCHÉ je fais un tour rapide de l'usine :
  - il y a un réservoir en acier inoxydable d'acide sulfurique 93%, il a une grande capacité, est sur une base métallique, pas de bassin de rétention.
  - il y a plusieurs gros réservoirs en propylène (± 2000 gal) sur des bases artisanales en blocs de béton et morceaux de bois.
  - il y a beaucoup de barils de matières premières (?) couchés sur des supports, avec des robinets, pas de bac de rétention ni rien en dessous des robinets, le plancher est tout taché.
  - Il y a des machineries avec plein de granules sous le plancher en dessous.
  - Il y a un drain de plancher au milieu de tout ça, à côté il y a un tuyau d'arrosage, des contenants en plastique, le béton est mouillé. Il est manifeste que cet endroit sert à laver et/ou à rincer et peut-être aussi à rejeter.
- Je lui dit que son "usine" a certaines lacunes et que prochainement le MEF viendra le rencontrer pour la conformité environnementale.